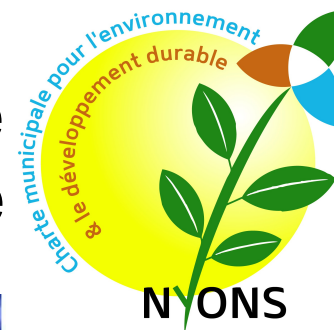




2° bilan annuel

Charte municipale pour l'environnement et le
développement durable



Structure de la Charte

- 4 axes
- 13 objectifs
- 48 actions

4 axes

Axe 1. Nyons, une commune qui s'engage localement pour les grands enjeux environnementaux

Axe 2. Nyons, un environnement privilégié à protéger

Axe 3. Une population nyonsaise sensibilisée et engagée

Axe 4. Une activité économique diversifiée et responsable face aux enjeux du développement durable



13 objectifs

- Objectif 1 : Mettre en œuvre une politique municipale éco-responsable
- Objectif 2 : Développer une politique de l'énergie et du bâti éco-responsable
- Objectif 3 : Promouvoir une gestion durable et intégrée de la ressource en eau
- Objectif 4 : Lutter contre les pollutions
- Objectif 5 : Promouvoir un aménagement durable de l'espace et la préservation des paysages
- Objectif 6 : Favoriser la préservation de la biodiversité
- Objectif 7 : Prendre en compte l'impact de l'environnement sur la santé



13 objectifs

Objectif 8: Mettre en valeur le patrimoine naturel et bâti

Objectif 9: Inciter la population nyonsaise à une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux

Objectif 10: Favoriser l'éco-citoyenneté et l'éducation à l'environnement

Objectif 11: Inciter les acteurs économiques à une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux

Objectif 12: Favoriser le développement d'activités économiques liées à l'environnement et au développement durable

Objectif 13: Soutenir l'agriculture locale

Objectif 1 : Mettre en œuvre une politique municipale éco-responsable

- Politique d'achat éco-responsable
- Mise en place d'une lettre interne mairie dédiée aux actions DD
- Suivi et évaluation annuels de la Charte
 - Création d'une commission environnement
 - Bilan annuel

Objectif 2 : Développer une politique de l'énergie et du bâti éco-responsable

Travaux 2011 dans les bâtiments :

- Installation d'une chaudière à condensation pour l'ancienne Mairie et la crèche (investissement : 42 000 €)
- Mise en place de double vitrage et isolation de combles sur le GS Meyne (investissement : 94 000 €)
- Mise en place d'une porte automatique en Mairie
- Changements des luminaires en Mairie

Pour un investissement de 140 000 €

Objectif 2 : Développer une politique de l'énergie et du bâti éco-responsable

Bilan sur 2011-2012

- GS Meyne :
 - Diminution de 14 % de la consommation de gaz
 - Une économie d'environ 50 000 kWh
- Ancienne Mairie
 - Diminution de la consommation de 37 %
 - Une économie de 33 000 kWh
- Crèche
 - Diminution de la consommation de 33 %
 - 13 000 kWh économisés
- TOTAL
 - Une économie de 96 000 kWh, (supérieure aux prévisions)
 - Équivalent à environ 20 tonnes de CO2 économisées
 - Équivalent à une économie de 6400 €



Objectif 2 : Développer une politique de l'énergie et du bâti éco-responsable

Travaux réalisés en 2012

- Pose de régulations sur cinq bâtiments (investissement 54 000€) :
 - Maison de Pays
 - GS Meyne
 - GS Sauve
 - IMO
 - Mairie

Économies attendues :

145 800 kWh 6% des consommations totale des bâtiments de la commune (environ 9 600 €)

- Mise en place de double vitrage sur la face nord de la maison des associations (investissement 50 000 €)

Objectif 2 : Développer une politique de l'énergie et du bâti éco-responsable

- Nyons Bus : plus de 3300 usagers par mois
- Vélos dans les services : satisfaction des usagers
- Véhicule électrique au service technique
- Mise en place d'un Pédibus à la rentrée 2012

(fcpe)

Objectif 3 : Promouvoir une gestion durable et intégrée de la ressource en eau

- Amélioration constante des réseaux d'eau potable de la ville
 - Rénovation des réseaux à l'occasion de travaux, ex rue de la Mochatte, rue des Terriers
- Rendement du réseau
 - 2011 : 70,5 %
 - 2012 : 71,3 %
- Mise en place d'un programme sur les recherches de fuites d'eau

Objectif 3 : Promouvoir une gestion durable et intégrée de la ressource en eau

- Création et exploitation d'un nouveau forage (parc aquatique)
 - Travail sur les périmètres de protection du captage
 - Protéger la ressource
- Autorisation obligatoire pour tout nouveau forage
- Participation des différents services à la fête de l'eau
- Soutient au contrat de rivière

Objectif 4 : Lutter contre les pollutions

- Mise en conformité de la station d'épuration
 - Gestion intégrée des graisses
 - Outil de sensibilisation future
 - Panneaux photovoltaïques sur le bâtiment technique

Investissement réalisé : (4,4 M €)

Objectif 4 : Lutter contre les pollutions

- Suivi du contrôle des assainissements non collectifs
- Extension du réseau d'assainissement vers le quartier des clos

Objectif 5 : Promouvoir un aménagement durable de l'espace et la préservation des paysages

- Poursuite du programme d'enfouissement des réseaux secs (ex : mochatte, Perrière, rue des terriers, route des Rieux)
- Mise en valeur des rives de l'Eygues
- Démarrage d'une charte de l'arbre

Objectif 6 : Favoriser la préservation de la biodiversité

- Gestion durable des espaces verts
 - Élaboration d'un plan de gestion différenciée
 - Maintient des zones pilotes
 - Réduction des produits phyto utilisés
 - 2010 : 3088 €
 - 2011 : 2884 €
 - 2012 : 2047 €
- Suivi du projet sur la zone natura 2000 portée par la communauté de communes du pays de Remuzat

Objectif 7 : Prendre en compte l'impact de l'environnement sur la santé

- Partenariat Crèche et « jardins de cocagne »
- Nyons est doté d'un arrêté municipal interdisant les cultures OGM
- Travail sur la création de jardins familiaux « bio »

Objectif 8 : Mettre en valeur le patrimoine naturel et bâti

- Inventaire de la flore de Nyons (La Catananche)
- Animation du jardin des arômes
- Projet de sentier botanique

Objectif 9 : Inciter la population nyonnaise à une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux

- Création d'une rubrique dédiée dans le Nyons-Info
- Mise en place progressive du tri sélectif au sein de la mairie
- Les manifestations
 - Foire naturellement
 - Jardinons et cultivons sans pesticide
 - Fête de l'eau
 - Randonnée urbaine



Objectif 10 : Favoriser l'éco-citoyenneté et l'éducation à l'environnement

- Projet éducatif « la vie en vert » chez les p'tits bouts réalisé en 2011
- Participer à la mise en place du tri sélectif dans les écoles publiques
- Soutient du projet « éco-école » (école notre dame)

Objectif 11 : Inciter les acteurs économiques à une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux

- Charte environnementale pour les commerçants nyonsais (j'agis pour ma planète 2011) (CEDER-UEN)
- Programme objectif environnement pour les artisans (CMA)
- Prédiagnostic environnement pour les PME-PMI et visites énergie (CCI)
- Guide éco-touristique (j'agis pour ma planète 2012) (CEDER-OT)



Objectif 12 : Favoriser le développement d'activités économiques liées à l'environnement et au développement durable

- **Projet de ZAC III**

- Éléments administratifs en phase de résolution
- Travail avec la maîtrise d'œuvre sur le règlement d'urbanisme de la future ZAC
- Prise en compte des enjeux environnementaux dans l'aménagement

Objectif 13 : Soutenir l'agriculture locale

- Partenariat crèche / « jardins de cocagne »
- Agrilocal : un bilan très positif

Les actions futures

- **Énergie**
 - Travail sur l'espace aquatique et sur le stade
 - Amélioration des performances thermique du GS Meyne
- **Paysage**
 - Aménagement d'un sentier botanique
 - Poursuite des programmes d'enfouissement réseau secs (rues Jules Bernard, Henri Debiez)
- **Espace verts**
 - Poursuite de la démarche

Les actions futures

- **Sensibilisation**
 - Renouvellement des événements
 - Création de Jardins familiaux et biologiques
- **Accessibilité**
 - Travail sur la voirie et les bâtiments publics



Merci pour votre attention

Charte municipale pour l'environnement et le développement durable

